

## Concours de projets pédagogiques en matière d'éducation interculturelle et inclusive 2017-2018

### DESCRIPTION GÉNÉRALE

Ce concours de l'*Observatoire sur la formation à la diversité et l'équité* (OFDE) s'adresse aux étudiants et aux étudiantes de différents programmes de premier cycle ou de deuxième cycle menant à un brevet d'enseignement de l'ensemble des universités québécoises. Initié d'abord à l'UQAM en 2014-2015, il est le fruit d'un partenariat de l'Observatoire avec la Chaire de recherche UQAM pour le développement de pratiques innovantes en art, culture et mieux-être, la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socioculturels du numérique en éducation (UQAM), le Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE-UQ) et la Direction des services d'accueil et d'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES).

Le concours cible le développement d'activités, de situations d'apprentissages ou de projets pédagogiques qui poursuivent les finalités d'une éducation interculturelle et inclusive (Groupe interuniversitaire sur les compétences interculturelles et inclusives en éducation, 2015), soit :

1. *Adopter des pratiques d'équité qui tiennent compte des expériences et réalités ethnoculturelles, religieuses, linguistiques et migratoires des apprenants et apprenantes, en particulier ceux et celles issus des groupes minorisés.*
2. *Préparer tous les apprenants et apprenantes à mieux vivre ensemble dans une société pluraliste et à développer un monde plus juste et égalitaire.*

### OBJECTIFS DU CONCOURS

1. Élaborer des projets portant sur des thématiques liées à la diversité et qui répondent aux finalités de l'éducation interculturelle et inclusive et à l'ensemble des critères du concours.
2. Récompenser les projets pédagogiques qui s'illustrent le mieux en matière d'éducation interculturelle et inclusive et les diffuser sur les sites web des partenaires afin de les partager avec les formateurs/formatrices et praticiens dans le domaine (voir sur [www.ofde.ca](http://www.ofde.ca) les capsules vidéos du concours 2014-2015 et 2015-2016).

## PRIX

**Deux grands prix du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) sont offerts aux projets gagnants à travers le Québec :**

- Un premier grand prix de 750\$
- Un second grand prix de 450\$

**Deux chaires de recherche l'UQAM et le CRIFPE-UQ offrent aussi des prix thématiques. Les titulaires des chaires sélectionnent le projet (thématique) gagnant en collaboration avec le jury. Ces prix peuvent éventuellement être cumulés avec les autres prix :**

- Un prix en art de **200\$**, attribué par la Chaire de recherche UQAM pour le développement de pratiques innovantes en art, culture et mieux-être.
- Un prix sur l'usage du numérique de **200\$**, attribué par la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socioculturels du numérique en éducation (UQAM).
- Un prix de **200\$**, attribué par le Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante-réseau des universités du Québec (CRIFPE-UQ).

Les prix seront décernés lors d'un événement de l'OFDE en 2018. Par ailleurs, les projets seront diffusés sur les sites web de l'Observatoire ([www.ofde.ca](http://www.ofde.ca)) et des partenaires.

## CONDITIONS

La publicité du concours est diffusée dans les différents programmes en enseignement et dans les réseaux des partenaires.

Les projets réalisés (dans le cadre ou non d'un cours) peuvent être transmis au jury par les étudiantes et étudiants ou par les responsables de cours à l'université (professeurs, professeures, personnes chargées de cours) à l'adresse suivante : [concours@ofde.ca](mailto:concours@ofde.ca) **pour le 27 avril 2018.**

Les projets peuvent être rédigés en français ou en anglais.

## SÉLECTION

Les projets seront soumis à un jury d'évaluation composé d'un nombre impair de personnes professeur-es ou chargé-es de cours d'universités différentes et représentant le Ministère de l'Éducation et les milieux de pratiques (commissions scolaires).

Chaque projet sera évalué par au moins 3 membres du jury.

## CONSIGNES AUX ÉTUDIANTS ET AUX ÉTUDIANTES

Tous les projets doivent comporter les éléments de base suivants et les expliquer :

### Éléments de base du projet pédagogique

1. Le thème et les objectifs généraux du projet;
2. Les spécificités du contexte de réalisation du projet (ex: niveau scolaire, réalités et expériences des élèves);
3. Les éléments de pertinence;
4. L'intention éducative poursuivie au regard des deux finalités de l'éducation interculturelle et inclusive (voir p.1);
5. Les approches pédagogiques (coopérative, démocratique, différenciée, etc.) ainsi que les sources d'inspiration;
6. Le déroulement détaillé des activités proposées ainsi que les étapes d'enseignement/apprentissage (préparation, réalisation intégration);
7. Les liens avec les domaines de formation et les compétences (disciplinaires ou transversales) du *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ) et la progression des apprentissages;
8. Les ressources, moyens et stratégies déployées, en respect des droits d'auteur;
9. Les documents d'accompagnement et tous les documents remis aux élèves;
10. Les partenariats ou ressources (humaines, communautaires) impliquées.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION DU JURY

Les projets seront évalués par le jury en fonction des critères suivants

### Complétude et qualité de la présentation: 30%

1. Adéquation avec tous les éléments de base mentionnés précédemment;
2. Clarté de la présentation;
3. Qualité de la langue.

### Cohérence et applicabilité : 50%

4. Pertinence du thème choisi et des intentions pédagogiques;
5. Applicabilité dans le contexte visé;
6. Cohérence, clarté des consignes des activités et qualité de l'exploitation des différentes phases (préparation, réalisation, intégration);
7. Liens explicites avec les finalités de l'éducation interculturelle et inclusive;
8. Lien explicites avec les objectifs d'apprentissages et compétences du *Programme de formation de l'école québécoise* (domaines généraux de formation, compétences, etc.).

### Originalité, créativité et retombées: 20%

9. Originalité du projet, innovation dans les approches pédagogiques proposées;
10. Ouverture sur le milieu (démarche partenariale) et retombées sur la collectivité.

## MEMBRES DU JURY 2017-2018

Geneviève Audet, professeure, Université du Québec à Montréal

Françoise Armand, professeure, Université de Montréal

Corina Borri-Anadon, professeure, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Zita De Koninck, professeure, Université Laval

Sunny Lau, professeure, Université Bishop's

Holly Recchia, professeure, Université Concordia

Dany Rondeau, professeur, Université du Québec à Rimouski (UQAR)

Représentante des chargés de cours :

Josée Charette, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Représentante du Ministère :

Isabelle Anne Beck, Direction des services d'accueil et d'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES).

ReprésentantEs de commissions scolaires :

Réginald Fleury, Conseiller pédagogique, Commission scolaire de Montréal (CSDM)

Justine Gosselin-Gagné, Coordinatrice du Centre d'intervention pédagogique en contexte de diversité, Commission scolaire Marguerite Bourgeoys

Personnes représentant les Chaires et le CRIFPE pour l'octroi de leurs prix respectifs :

Mona Trudel, Université du Québec à Montréal (UQAM), titulaire de la Chaire de recherche UQAM pour le développement de pratiques innovantes en art, culture et mieux-être.

Simon Collin, Université du Québec à Montréal (UQAM), titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socioculturels du numérique en éducation et Directeur du CRIFPE -UQ

Coordination du concours (OFDE) :

Maryse Potvin, professeure, Université du Québec à Montréal, co-directrice de l'OFDE

Geneviève Audet, professeure, Université du Québec à Montréal, co-directrice de l'OFDE



Chaire de recherche UQAM pour le développement de pratiques innovantes en art, culture et mieux-être

